

Quel aménagement pastoral pour le Sahel ?

In: Tiers-Monde. 1978, tome 19 n°73. pp. 161-169.

Citer ce document / Cite this document :

Sall Alioune. Quel aménagement pastoral pour le Sahel ?. In: Tiers-Monde. 1978, tome 19 n°73. pp. 161-169.

doi : 10.3406/tiers.1978.2785

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1978_num_19_73_2785

QUEL AMÉNAGEMENT PASTORAL POUR LE SAHEL ?

par Alioune SALL*

Le quinquennium d'années déficitaires 1969-1974 a renforcé l'idée qu'il y a urgence à changer les choses dans le Sahel, car il est apparu rétrospectivement qu'en bien des points, dans l'immense bande sahélienne, les limites de l'intolérable avaient été atteintes avant la rupture induite par la grande sécheresse.

Il est urgent d'agir. Encore faut-il pour agir disposer d'une photographie même floue de la réalité; or, de ce point de vue, beaucoup reste à faire, car jusqu'ici, à de rares exceptions près, les explications ont été sommaires ou entachées de présupposés sociaux évidents.

En effet, de nombreux exégètes de la grande sécheresse s'attachent encore à quelques caractéristiques écologiques du Sahel, hors de toute référence sérieuse au système socio-économique mis en place dans ce milieu sahélien. Cette approche conduit souvent à privilégier dans l'environnement l'aspect contraintes — renforcé par la difficulté d'établir une prévision sérieuse des cycles d'aridité du milieu — et à envisager le futur du Sahel principalement sous l'angle d'améliorations du cadre naturel. Quand une allusion est faite aux processus sociaux dans ces écrits, c'est pour accuser « l'homme » : agent de la dégradation du milieu, animal nuisible qui a demandé à cette zone marginalement utile qu'est le Sahel plus qu'elle ne peut fournir, qui n'a pu tenir compte assez amplement de la spécificité du milieu. La grande sécheresse serait donc la conséquence d'un mauvais « management » de ressources naturelles limitées en quantité et en qualité.

La tentation est grande, avec une telle approche, de formuler des hypothèses pour une utilisation des ressources en s'inspirant des progrès technologiques les plus poussés. A une telle perspective, on n'échappe

* Sociologue, chargé de recherche à l'ENDA.

certainement pas, et il n'est certainement pas souhaitable de l'écartier. Encore faut-il, si l'on veut préparer l'avenir du Sahel, que les Sahéliens aient, en accord avec une histoire ancienne et un futur souhaité, une place dans ces hypothèses d'école qui ne soit plus simplement celle du Sahélien-agent-inconscient-de-sa-propre-perte, comme c'est le leitmotiv de bien des « sahéologues », mais bien celle du Sahélien en tant qu'acteur d'une transformation du Sahel dans une direction dont la détermination lui appartient au premier chef. Dans cette hypothèse, l'avenir du Sahel n'est ni exclusivement ni même prioritairement un problème technique, et la rationalité sous-jacente aux visions technocratiques d'un futur Sahel sans les Sahéliens ne saurait avoir cours non plus, car elle a conduit à des réponses simplistes que le sceau de la rationalité affublée en concept de « mise en valeur » ne suffit plus à couvrir.

Ici nous ne voulons pas cependant nous situer au niveau d'abstraction des schémas d'aménagement ou de « management » que l'on propose aux Sahéliens avec plus ou moins de tapage publicitaire (c'est un domaine où tout est possible : de la création de microclimats par drainage d'icebergs — projet tombé à l'eau à la suite d'une faillite de ses promoteurs — au découpage du Sahel en hameaux stratégiques encadrés par des sociétés de développement de l'élevage de toutes sortes), mais, sur la base de travaux de terrain dans le milieu pastoral du Sahel sénégalais qui a payé un lourd tribut à la grande sécheresse, examiner avec l'œil de l'éleveur un des concepts clés de ce discours technocratique : le thème du surpâturage, et montrer comment ce problème est en fait prioritairement un problème social.

Pourquoi le thème du surpâturage ? Parce que, tout simplement, il est dans toutes les bouches, du moins celles qui savent s'exprimer en français. Des vétérinaires et forestiers qui l'ont lancé aux animateurs des centres médico-sociaux qui s'en sont emparés pour sacrifier aux signes des temps. Ce problème peut être approché sous deux angles ; d'abord une vision statique, une évaluation quantitative du rapport biomasse utilisable / cheptel disponible pour déterminer une capacité de charge indiquant la quantité de bêtes que peut supporter un espace donné. Des recherches ont été poussées assez loin dans ce domaine, dans plusieurs pays sahéliens, et le seul résultat auquel on soit parvenu avec une telle approche n'est guère encourageant : il ne semble pas que l'on ait de grandes possibilités d'accroître le troupeau au-delà des dimensions qu'il avait atteintes à la veille de la grande sécheresse, ce qui ne va pas sans poser de problème à l'horizon de l'an 2000 où il faudra par exemple, si les tendances actuelles se poursuivent, un troupeau de près de 5 millions de têtes pour satisfaire la demande intérieure séné-

galaise de viande, alors que les normes fixées par les chercheurs pour ce pays sont d'un maximum de 3 millions de têtes. Une autre approche cependant peut être développée. Plus dynamique, cette approche fait intervenir tout autant les notions d'écologie, de composition floristique des pâturages sahéliens, de dynamisme et de productivité potentielle des pâturages, de variation de la valeur bromotologique et, en bref, toutes les notions des études agrostologiques, mais elle part de la crise actuelle de l'élevage, traduite par une mauvaise utilisation des ressources et des tendances à la dégénérescence de la fonction élevage. Par ce cheminement, on cherche moins à fixer des normes qu'à explorer des voies possibles pour sortir de la crise et valoriser des ressources disponibles.

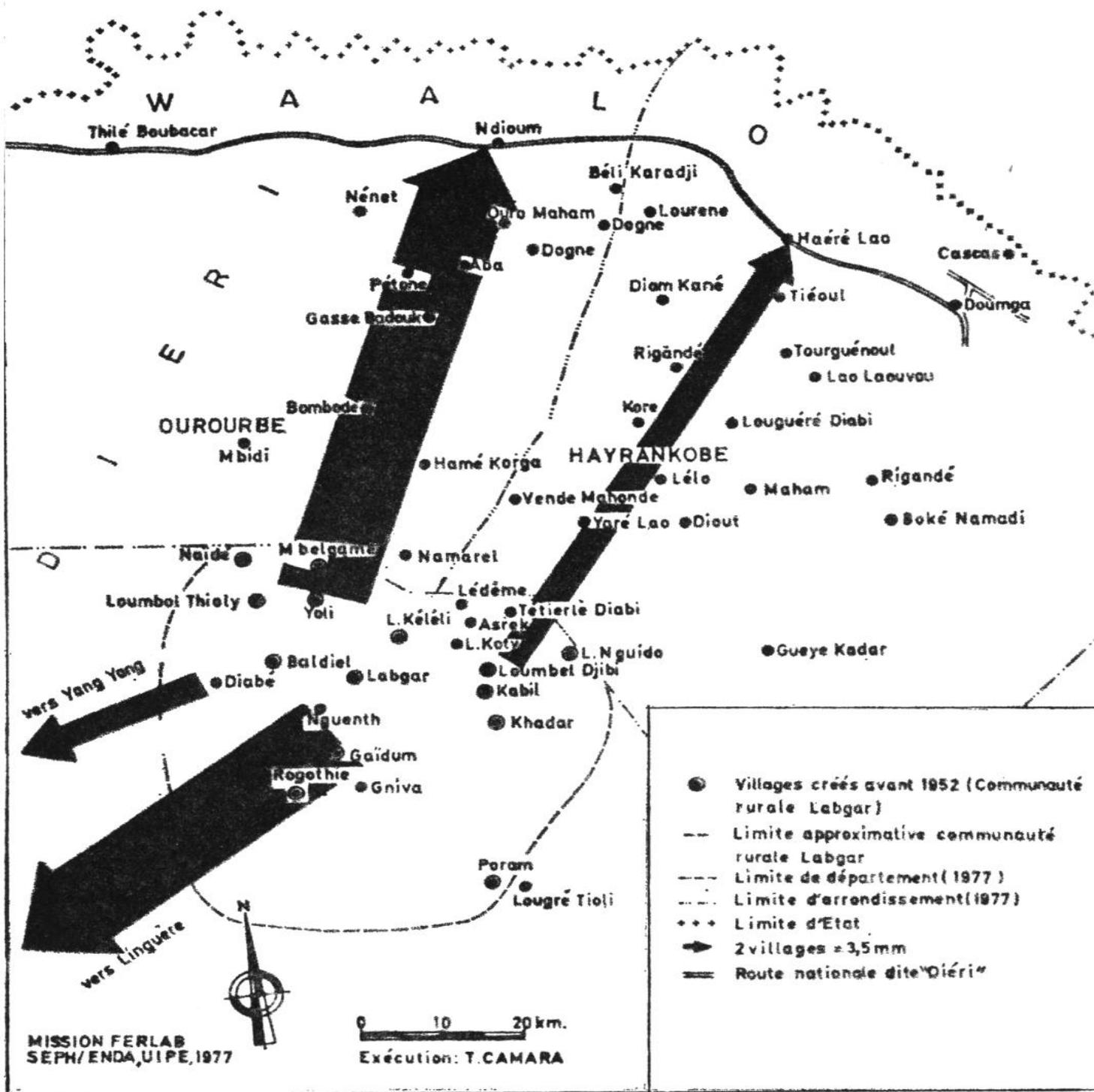
Le problème n'est plus de savoir de quelle quantité de biomasse on dispose, mais bien de se demander quelle meilleure utilisation de cette biomasse pourrait-on faire, et de déterminer quelles sont les conditions d'une meilleure utilisation de cette biomasse. Dans cette perspective, *le problème du surpâturage se pose moins en termes de quantité ou de qualité (avec une notation « universelle » plus ou moins imprécise) qu'en termes de gestion des pâturages.* Par là est introduite la participation du Sahélien à l'aménagement de son environnement comme élément décisif de maximisation des ressources disponibles.

Dans cette seconde approche, l'aventure s'éclaire d'un jour nouveau ; elle est, tout autant qu'aux conditions naturelles, liée à la mise en œuvre d'une technologie matérielle et institutionnelle qui a eu des effets certains et divers sur la structure du pastoralisme. L'accent doit être mis, dans ce cas-là, plutôt que sur les points de permanence (aridité du milieu, irrégularité des précipitations), sur les points de changement, notamment ceux qui se sont produits dans la structure spatio-temporelle du pastoralisme, car il semble bien que le surpâturage — par quelques-uns de ses traits tout au moins — résulte du type d'organisation ou plutôt de désorganisation de l'espace.

En effet le surpâturage se manifeste, de manière localisée, sous deux formes :

1) Il peut s'agir d'une exploitation de ressources jusque-là inexploitées du fait qu'une des conditions de l'exploitation — l'eau — était le facteur rare. On peut, à titre d'exemple, citer le cas du Koya défini encore en 1945 comme zone de parcours sans eau et sans chemin de parcours, perçu avant 1952 comme une réserve infinie de pâturages inutilisables et devenu avec la mise en fonctionnement des forages une zone de surpâturage — à certains endroits tout au moins.

La possibilité d'avoir de l'eau n'est au demeurant pas la seule cause



Transhumance avant la réalisation du forage de Labgar (1952)

de surpâturage. Certains espaces peuvent être surpâturés pour leur qualité intrinsèque, même si l'abreuvement n'y est pas assuré par exhaure mécanique comme c'est le cas avec les forages. Il ne s'agit pas alors d'une exploitation des ressources mises en veilleuse auparavant, mais d'une exploitation plus longue, plus poussée que de coutume de ressources déjà connues sur des sites naturellement privilégiés. Le surpâturage n'est, dans cette perspective, que l'indice parmi beaucoup d'autres de la transformation du Koya inaccessible et naturellement protégé avant le maillage en zones pastorales et forages en un *ladde* ouvert à tous, ainsi qu'il en est de la zone des bons pâturages à la limite *waalo-diéri* au Sénégal; ce qui se traduit par un afflux d'arrivants dans un espace humanisé, tous immigrants jouant de leur stratégie propre. Cet accroissement de la population, même limité, a des conséquences sur le mode d'occupation de territoire.

2) D'autres causes de surpâturage apparaissent toutefois. Le terrain allait être occupé de plus en plus par de nouveaux venus dont l'idéologie à l'égard du monde pastoral se trouve influencée par le fait qu'ils proviennent peu d'ethnies pastorales et qu'ils comptent parmi eux des agriculteurs et des pasteurs sacrifiés sur l'autel de la modernisation du delta du Sénégal entreprise à la même époque. La restriction de l'espace, suite à cet afflux d'immigrants dont certains, pour ne pas dire tous, détenaient des troupeaux, rendait peu économique la transhumance qui ne disposait plus de l'atout majeur que constitue un vaste espace. Mais, plus encore, ces nouveaux immigrants, avec l'appui des services techniques, proposaient un autre système technique de l'élevage plus conforme à leurs fins commerciales, à la nature de leurs troupeaux (comme chez les Wolof) ou aux espèces constitutives de ceux-ci (c'est le cas des Foulbé Waalo ayant immigré dans le Diéri) : ce système technique nouveau tendait vers une semi-sédentarisation qui allait se réaliser autour des forages.

3) Conçus comme devant être des îlots de bonheur et même de révolution (on a parlé en effet de la « révolution par les stations de pompage »), les forages allaient être les principaux points de surpâturage et le lieu d'émergence d'un grand nombre de problèmes techniques, tels le botulisme animal. Dominés au départ par des techniciens et des commerçants qui, en l'absence d'un circuit de commercialisation réel, palliaient de façon rentable les carences des services de développement, connaissant une certaine vogue et attirant même à la longue certains rameaux de l'ethnie peul qui les boudaient auparavant, car un éleveur — dit-on — ne devrait jamais être trop près d'une source permanente d'eau, les forages allaient se révéler pendant la grande sécheresse comme des îlots de cauchemar guère plus épargnés que d'autres zones qui n'avaient pas reçu tant de sollicitude des pouvoirs publics.

Le surpâturage apparaît donc comme un phénomène localisé et relativement facile à dater : en forçant à peine, on pourrait dire que c'est le forage qui crée le surpâturage.

Dans cette liaison perverse se trouve résumé le drame sahélien : une couronne de désert est le tribut à ce qui fut décrit comme une oasis, à savoir le forage, et ce pendant les six mois au moins que dure la saison sèche qui, comme par le passé, continue de prélever de lourdes ponctions sur le troupeau et les hommes. Le surpâturage, dans cette perspective, pose le problème de l'action de développement.

FORAGE ET ÉCONOMIE

La pièce maîtresse du développement de la zone pastorale fut le forage à exhaurance mécanique. Aujourd'hui, un quart de siècle après l'ouverture des premiers forages, on en dénombre au Sénégal plus de 200, constituant un réseau qui relie le Ferlo Djoloff et le Baol. Ce réseau était conçu dans l'optique d'une valorisation de l'élevage, condition d'intégration des ressources de l'éleveur et de l'éleveur lui-même dans l'économie et la vie nationale, comme on disait à l'époque des premières années de l'indépendance. Le forage constituait donc un élément nouveau dans le paysage, qu'il allait marquer profondément jusque dans le registre de la symbolique sociale.

Appuyés par des services vétérinaires qui s'y greffèrent très tôt et furent d'une efficacité certaine, les forages allaient devenir des centres d'affluence pour des raisons évidentes quand on connaît le taux de mortalité élevé dans le troupeau avant les années 1950-1956, du fait des épizooties ou de faibles disponibilités en eau, toutes contraintes que le forage, point d'appui des services techniques, faisait disparaître. Dans ce contexte, la possibilité de se rapprocher du forage apparaissait aux pasteurs comme un atout décisif et ils y étaient encouragés par la décision politique de faire de ces forages des « pôles moteurs de développement » (*sic*).

Des deux décennies de ce volontarisme triomphant, stoppé par la grande sécheresse, le bilan reste à faire. D'ores et déjà, il semble que des tendances apparues au cours de la période en question ne sauraient se poursuivre sans danger et, parmi celles-ci, tout ce qui se rattache au « programme de développement pastoral », dont un raccourci saisissant exprime le résultat : le passage du *karamal* au *bowal* autour des forages qui, plus que tout le reste, se montrera particulièrement vulnérable pendant la grande sécheresse.

Le jeu de dupes ne saurait se perpétuer, que les éleveurs résument

en une série d'antinomies du genre : « Il y a plus de vaches, mais moins de lait qu'auparavant », « Il y a de l'eau mais pas d'herbe » (et c'est ici le lieu de rappeler que les animaux sont morts de faim beaucoup plus que de soif pendant la grande sécheresse).

Les limites de la politique appliquée jusqu'ici sont évidentes, même au plan technique : en effet, si l'on a pu enrayer la péripneumonie et la peste bovine, de nouvelles maladies ont surgi. La continuation de la faible productivité, masquée en partie par l'accroissement spectaculaire des troupeaux dans les quinze-vingt ans qui ont précédé la sécheresse, l'extrapolation des tendances actuelles ou présécheresse est une alternative inacceptable, mais on n'y palliera pas sans s'inquiéter des rapports à nouer entre les techniciens de la planification chargés de penser les changements et les groupes humains sur qui, bien souvent, repose le changement car il y a un grand décalage entre les comportements « rationnels » que devraient avoir les éleveurs et leur pratique réelle, irrationnelle dit-on implicitement, consistant, pour rester dans les explications du surpâturage, au plan technique, dans une mauvaise conduite du troupeau, et au plan économique en une mauvaise gestion du troupeau. Ce décalage a annulé et annulera encore bien des efforts ; pour ne citer qu'un exemple : la volonté de faire du forage un centre économique a profité plus à des groupes extérieurs à la communauté pastorale elle-même et cela non plus ne saurait continuer. Plutôt que d'incriminer l'irrationalité des éleveurs, avec d'autant plus de facilité que le postulat de la supériorité sociale du sédentaire sur le nomade est largement accepté, ne devrait-on pas s'interroger sur la rationalité dont procèdent les réponses simplistes que l'on déplore aujourd'hui chez l'éleveur ?

Le colonialisme, même interne, ne saurait être tenu pour une stratégie et l'élaboration d'une stratégie ne saurait faire l'économie de cette réflexion à mener sur les limites du présent, sur les limites d'une politique de fabrication artificielle d'îlots de bonheur dans lesquels les éleveurs sahéliens n'ont aucune espèce de responsabilité.

Bien sûr, des choix techniques seront à faire ; mais outre qu'ils sont liés assez intimement à une organisation ou une inorganisation des activités économiques et sociales et non à des phénomènes naturels (nous voudrions l'avoir démontré pour le thème du surpâturage), il n'est pas de choix qui puisse se faire sans répondre à des questions cruciales.

La première de ces questions est de savoir, dans le cas du milieu pastoral sahélien, s'il est vrai que le surpâturage est la résultante d'une mauvaise gestion de l'environnement, si on veut réellement une participation des populations à la gestion de leur environnement.

Si l'on veut réellement cette participation des populations à la gestion

Illustration non autorisée à la diffusion

d'après M. Sar, 1973

Puits et forages du Ferlo

de leur environnement et non pas simplement une espèce de mobilisation gratuite ou sous-payée à partir des décisions prises par des autorités administratives, si l'on veut donc réellement cette participation, peut-être faut-il orienter les efforts sur les éléments qui peuvent renforcer la cohésion du groupe, ses facultés de réflexion, de décision et d'action, et sa capacité de production et d'aménagement du milieu. Il n'est pas évident que cette participation-là on la veut vraiment. Si en tout cas la réponse est positive, on voit très bien ce que cela impliquera comme changements institutionnels.

L'élaboration d'un code foncier du Sahel paraît être une étape nécessaire, indispensable même, car on peut craindre, si les tendances actuelles se poursuivent, que les zones marginalement utiles pour l'agriculture ne soient vite occupées au Sénégal par des agriculteurs sédentaires fuyant les sols déjà épuisés, comme c'est le cas dans le Djoloff maintenant.

Ce code, en reconnaissant des droits d'usage sur les chemins de parcours, pourrait servir d'élément de base à l'élaboration d'un code pastoral qui serait le fait des populations et qui envisagerait aussi les moyens de faire exécuter les décisions prises dans le cadre de ce code pastoral. Un code foncier et un code pastoral pour le Sahel nous paraissent donc des médiations institutionnelles indispensables. L'autre question, qui a une incidence directement sociopolitique et à laquelle nous faisons allusion plus haut, est celle de savoir si oui ou non on laisse se poursuivre le prélèvement de la plus-value au détriment du milieu pastoral. Va-t-on continuer à utiliser une partie des résultats des efforts des éleveurs au profit de la population urbaine, c'est-à-dire de l'administration et de certaines couches sociales, comme ce fut le cas avec la politique des forages conçue dans une optique de facilitation du drainage, ou bien au contraire va-t-on poser le principe, pour les zones les plus retardées (et il semble bien que le Sahel en soit une), que le surplus engendré par la production pastorale sera affecté sur place au développement de ces zones ?

Il est difficile de demander autrement à des régions exploitées de retrouver miraculeusement leur dynamisme et de participer de manière constructive à l'édification d'une économie nationale. Il y a, semble-t-il, antinomie entre le maintien des mécanismes de drainage qui sont particulièrement mutilants pour certaines zones (et le Sahel en particulier) et la volonté de donner à ces zones des perspectives nouvelles et les moyens d'une réorientation de leur économie. Et c'est là le dernier élément sur lequel on voudrait terminer cet article : il faut penser à l'avenir du Sahel, pour, à partir d'une description et d'une compréhension de la réalité présente, réfléchir sur les moyens d'une réorientation d'une économie dominée.